

N°20-04-040

L'an deux mil vingt, le jeudi 30 avril à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 17 avril 2020.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; FOURNIER A. ; DELRUE J. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ;
Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. ; MAILLOT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. (reçoit pouvoir de F. DEGREMONT) ; MAGERE M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir de E. BOIN) ; OTTEVAERE D. ; WYCKAERT G. (reçoit pouvoir de S. LEFEBVRE) ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; DEGREMONT F. (donne pouvoir à G. COLIN) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs DUWAT A. ; GARDIN J. ; FRANQUE G.A. ; SENECAAT D. ; GARENAUX M. ; DUFOUR O. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; GALLET J.M. ; LEFEBVRE S. (donne pouvoir à G. WYCKAERT) ; FOURRIER B. ; HOCHART J.L.

1

Monsieur Julien DELANNOY est élu secrétaire.

OBJET : RESEAU LECTURE PUBLIQUE – REPARTITION DU BUDGET ANNUEL 2020

Rapporteur : Joëlle DELRUE

Dans le cadre de la fusion des budgets d'acquisition des fonds des 12 bibliothèques et médiathèques du territoire, et dans le respect de la ligne budgétaire inscrite au budget 2020, il est proposé de valider la ventilation du budget pour chaque médiathèque pour 2020.

Cette ventilation s'appuie sur les critères de classification des médiathèques mis en place par la Médiathèque Départementale (structurante, de proximité et point lecture) et la répartition à l'habitant habituel.

Suite à une rencontre avec les bénévoles des médiathèques, à budget global constant, il est proposé d'augmenter le budget géré par chaque médiathèque.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

VALIDE la ventilation du budget pour chaque médiathèque pour 2020, comme suit :

BUDGETS LIVRES	2019 (total habitants)	Arrondi par la CCPL	+	2020 (total habitants)	Proposition pour 2020	Ajout part des périodiques
ACQUIN	1 394 €	1 480 €	86 €	1 425 €	1 915 €	490 €
ALQUINES	1 731 €	1 830 €	99 €	1 719 €	2 235 €	516 €
DOHEM	1 443 €	1 530 €	87 €	1 437 €	1 915 €	479 €
ELNES	1 617 €	1 710 €	93 €	1 579 €	2 025 €	446 €
BASSIN DE LECTURE "Haute vallée de la Hem"	5 484 €	5 490 €	6 €	5 455 €	6 235 €	780 €
ESQUERDES	2 783 €	2 950 €	167 €	2 803 €	3 425 €	622 €
LUMBRES	9 038 €	9 000 €	-38 €	8 882 €	9 910 €	1 028 €
NIELLES-LES-BLEQUIN	1 438 €	1 520 €	82 €	1 455 €	1 915 €	460 €
OUVE-WIRQUIN	517 €	520 €	3 €	513 €	840 €	327 €
PIHEM	1 584 €	1 770 €	186 €	1 652 €	2 135 €	483 €
WAVRANS-SUR-L'AA	2 230 €	2 360 €	130 €	2 219 €	2 780 €	562 €
ZUDAUSQUES	1 588 €	1 680 €	92 €	1 632 €	2 130 €	498 €
TOTAL:	30 848 €	31 840 €		30 771 €	37 460 €	
Périodiques:		2 500 €			0 €	
CD:		500 €			500 €	
Reste acquisition CCPL:		15 160 €			12 040 €	
hausse du nombre de prêts en 2019						

Base en € par habitants:	2€40 pour les bibliothèques structurantes (Lumbres et Escœuilles)
(selon critères Médiathèque Dptle)	1€70 pour les bibliothèques de proximité (Acquin, Alquines, Dohem, Elnes, Esquerdes, Nielles-les-Bléquin, Pihem, Wavrans-sur-l'Aa, Zudausques)
	1€ pour les points lecture (Ouve-Wirquin)

AUTORISE le Président à prendre toute disposition pour l'application de cette décision.

Pour extrait conforme.
Le Président,



2

Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20200430-20-04-040-DE
Date de télétransmission : 07/05/2020
Date de réception préfecture : 07/05/2020